

Rapport annuel 2020



Cette année, nous tentons de vous présenter notre rapport de façon différente. Nous vous offrons un bouquet formé de nos succès remarquables, de nos réussites, de nos dossiers en cours et des défis qui nous attendent.

En préambule, le conseil d'administration s'est réuni à 7 occasions dont 2 jours consécutifs en septembre, De plus, le CA aura tenu 4 visioconférences officielles.

Pour sa part, le conseil des présidents, animé par notre vice-président Claude Mayeu, se sera réuni en 3 dont une rencontre par visioconférence. Claude Mayeu aura mis l'accent sur la formulation de recommandations officielles dont on peut assurer le suivi. C'est sans compter les rencontres du comité des assurances, du comité des affaires économiques, des groupes de travail et d'innombrables rencontres à distance pour des partages d'information ou des consultations diverses.



Nos succès remarquables

Le sondage et l'ajout de nouvelles protections :

En avril dernier, M. Gaston Bouchard, répondant du dossier des assurances auprès du conseil d'administration, écrivait dans l'InformAQDER : *Un régime d'assurance santé à la hauteur de nos attentes, oui, c'est à notre portée.*

Un an plus tard, on peut dire mission accomplie et de surcroît avec brio.

La consultation s'est avérée un succès inespéré (1171 répondants) et les nouvelles protections ont rejoint 66 % de ces mêmes répondants, ce qui n'est pas peu dire.



Ces nouvelles protections mises en vigueur le 1^e janvier 2020 n'ont pas fait un trou dans votre portefeuille car vos primes n'ont augmenté de seulement quelques dollars par mois. Votre C.A. a accepté d'aller puiser 225 000 \$ dans son surplus accumulé.

Depuis les huit dernières années, notre prime aura donc diminué de 4,27 \$ (2012 = 43,70 \$, 2020 = 39,43 \$), mais notre régime, avec l'ajout des nouvelles protections, est plus généreux que la plupart des autres régimes d'assurances et ce à un coût d'environ 30 % moins dispendieux.

On peut maintenant affirmer que nous avons maintenant un Régime à la hauteur de nos aspirations.

Le transfert permanent de 5% de la cotisation aux sections



Notre trésorier, M. Michel Gobeil, nous a présenté un surplus de près de 20 000 \$ au terme de l'année financière 2019. Il a proposé que la part des sections qui était de 25% de la cotisation de l'AQDER, passe dorénavant à 30 % en échange de l'abolition de quelques allocations désuètes.

C'est donc une somme de 41,40 \$ par membre que recevront les 21 sections de l'AQDER. Cela leur permettra de mettre sur pied des actions qui répondent mieux aux besoins de leurs membres. À cela s'ajoute une allocation spécifique pour les sections dont le territoire implique des déplacements coûteux pour rejoindre les membres.

Nos réussites

Planification stratégique 2019-2021

Les travaux de la dernière année nous auront permis de porter à plus de 90% les actions planifiées dans le cadre du plan. Le conseil d'administration prévoit amorcer à l'automne 2020 la prochaine planification stratégique avec la collaboration du conseil des présidents.

Reconnaissance

Le conseil d'administration accorde une grande importance au dossier reconnaissance. Les occasions de dire merci se font parfois rares quand on est

dans le feu de l'action. L'engagement de nos collègues dans les divers comités, à la présidence de leur section ou au conseil d'administration permet à notre organisation de se garder bien en santé et de répondre aux besoins des membres.

En octobre dernier, nous avons eu l'occasion de souligner le départ de madame Gisèle Daoust de la présidence de sa section. Elle a décidé de consacrer tout son temps à ses fonctions au conseil d'administration. En plus de son poste de secrétaire, Gisèle est responsable du comité des affaires économiques. Merci Gisèle pour ces années à la présidence de ta section et bonne continuité au conseil d'administration. Il faut souligner également le départ de monsieur Alain Ouellet qui n'a jamais été avare de son temps. Il a accompli beaucoup de travail dans le dossier de la communication. Un départ trop rapide ...

L'occasion est belle de dire merci à tous ceux et celles qui ont donné généreusement de leur temps. Pensons aux présidentes et aux présidents, aux membres du conseil d'administration, aux bénévoles dans les divers comités, les groupes de travail et les comités de direction locaux, aux diffuseurs d'information, aux représentants locaux en assurance, à Louise Meunier, à Denis Bédard et à Clément Lemoine, notre adjoint aux comptes ainsi qu'à Philippe Lamy, notre webmestre. Espérant n'avoir oublié personne, je m'incline devant une telle manifestation de bénévolat. MERCI. MERCI, MERCI.

Communications



La communication étant en quelque sorte le moteur de notre vie associative, il est tout à fait justifié de viser l'amélioration continue.

Nos publications, l'InformAQDER et l'InformAQDER Express sont 2 publications qui nous permettent de garder le contact avec chacun de vous. Il est clair toutefois que les membres non branchés reçoivent l'information à un rythme moins soutenu mais on se donne le mandat de les rejoindre au moins 4 fois par année. D'autre part, nous tentons de garder à jour le site Internet de notre organisation qui demeure à tout moment la référence vers nos documents officiels.

Nos diffuseurs d'information : quelle belle initiative que d'avoir sollicité la nomination d'un responsable de la diffusion de l'information dans chacune des sections! C'est sans doute la façon la plus rapide et la plus efficace de rejoindre nos membres. Ce geste de bénévolat ne passe pas inaperçu au conseil d'administration. Un coup de chapeau au directeur général qui transmet l'information et la rend disponible sur le site avec la collaboration du webmestre.

Le départ en cours de mandat du responsable des communications, qui agissait aussi à titre de webmestre, a obligé le conseil d'administration à procéder à la recherche d'une personne apte à gérer notre site. En la personne de monsieur Philippe Lamy, nous avons trouvé la « perle rare ». Philippe n'en est pas à ses premières armes dans ce domaine. Il a accepté généreusement d'apporter sa contribution à l'amélioration de notre site. Ainsi le responsable des communications s'occupe davantage du respect de la politique. Vous avez sans doute constaté divers changements en consultant le site. Ce n'est qu'un début. Il reste beaucoup de travail à accomplir et le défi consiste à vous offrir un site convivial répondant vraiment à vos besoins.

Avant de faire face à la pandémie, le conseil d'administration avait déjà ouvert la porte à des rencontres par visioconférence. L'essai a été concluant à tel point que nous en ferons usage pour éviter des déplacements lorsque l'ordre du jour des rencontres sera moins chargé. Vous êtes sans doute à même de constater que nous utilisons les technologies de l'heure.

Nos liens avec la FQDE

Après une année difficile en lien avec la décision du Secrétariat du Conseil du trésor de contraindre nos nouveaux retraités d'adhérer à l'assurance SSQ des cadres retraités, l'élection de nouveaux dirigeants à la FQDE, Nicolas Prévost à la présidence et Hélène Bossé à la vice-présidence, l'ouverture manifestée par ceux-ci et la clarification des points en litige auront permis l'établissement de liens de complicité et de collaboration.

En ce sens, nous avons demandé aux associations de la FQDE de favoriser le rapprochement avec les comités de direction de l'AQDER. Plusieurs associations d'actifs collaboraient déjà étroitement avec les sections de retraités mais leur nombre s'est accru depuis notre intervention. Nous avons aussi offert aux futurs retraités une session remise à jour de préparation à la retraite avec la collaboration de Denis Duval. Nous avons également lancé un projet pilote à Québec afin que de jeunes retraités offrent un accompagnement bénévole, une forme de mentorat, auprès des directions et adjoints nouvellement nommés.



Jean Rainville
Membre du comité d'administration

Clarification du mandat du comité des affaires économiques

Le CAÉ cherchait depuis plusieurs mois à redéfinir son mandat. C'est fait. Comme comité-conseil auprès du président et du CA, il veillera à la défense des intérêts des membres en matière de régimes de retraite et dans les dossiers politiques, il validera les projets que nous partagerons avec nos partenaires. Il sera à l'affût de sujets, de documents, d'articles ou de sites pertinents dont nos membres pourraient bénéficier.

Ce comité sera désigné sur l'appellation Comité de vigilance économique (CVÉ)



Gisèle Daoust, répondante au C. A.
du comité des affaires économiques

Nos dossiers en cours

Le recours contre la Loi 126

La loi 126 ordonne la désindexation des rentes de nos membres issus du RRPE. Le travail du comité des affaires économiques a largement contribué à l'accompagnement de notre président dans le mandat de l'Alliance Inter-Org à l'origine de notre recours collectif.

Il était tentant d'inscrire ce sujet dans la liste de nos réussites car ce recours aura été l'occasion de faire inscrire dans le mandat de l'AQDER la notion de défense de nos membres en matière d'assurances et de régimes de retraite. Il aura aussi permis d'affirmer notre solidarité avec les autres associations de cadres retraités.

Il ne faut toutefois pas nous leurrer. La lutte devant les tribunaux pour obtenir le droit de recourir contre le gouvernement et sa loi sera ardue. Cette bataille est loin d'être gagnée. Elle prendra également quelques années encore.



Comité des affaires économiques :
Michel Poirier, Gisèle Daoust, Laurent Aubin,
Jean-Guy Couture, Yvan Ouellet, Paul
Peterson, Denis Bédard

Fonctions et responsabilités des dirigeants du conseil d'administration de l'A.Q.D.E.R.

C'est un dossier très important que plusieurs présidents et membres souhaitent mettre à jour. L'objectif est simple : bien définir l'ampleur des responsabilités si un membre souhaite s'impliquer au conseil d'administration de son organisation.

Déjà, cette mise à jour a permis à ceux pour qui nous avons révisé les tâches de mieux réaliser leurs responsabilités et de mieux définir certaines de leurs tâches.

Le travail n'est pas terminé. Au cours de la prochaine année, l'ensemble des fonctions sera couvert et le conseil des présidents pourra l'analyser. Tous les membres recevront ces informations en espérant qu'elles permettent une implication accrue de nos membres pour les diverses fonctions et responsabilités de notre organisation.

Le dossier RAMQ

À l'été 2018, la RAMQ avait défini que les membres de l'AQDER constituaient un groupe non déterminé en vertu de l'assurance médicaments. En principe, cela signifiait que nous ne pouvions plus offrir l'assurance médicaments et que nos nouveaux adhérents passaient à la RAMQ dès la prise de leur retraite. Mais voilà qu'à l'automne 2018, le Secrétariat du Conseil du trésor décrétrait que nos nouveaux retraités souscrivent obligatoirement à l'assurance SSQ des cadres retraités des secteurs public et parapublic.

Nous sommes convaincus que cette décision est abusive et nous avons mandaté notre avocate de prendre action contre le SCT. La cause est déposée et le contact entre les avocats des parties est établi. Nous devons passer à l'audition des témoignages lorsque la pandémie de la COVID-19 est survenue.

Le cours de notre demande en justice ira de l'avant dès que les tribunaux seront autorisés à reprendre leurs travaux. L'espoir de gagner notre cause est bien réel.

La mise au marché

Depuis plusieurs années, l'Industrielle Alliance assure notre protection tant en assurance vie qu'en assurance santé complémentaire.

Pour le comité des assurances et le C.A., le temps était venu d'aller voir ce que d'autres assureurs pouvaient nous offrir tant au niveau financier qu'au niveau des services.

Voici quatre critères justifiant une mise au marché d'un groupe comme le nôtre :

- Valider la compétitivité de la tarification
- Valider la compétitivité des frais de l'assureur
- Maintenir la qualité des services
- Confirmer les règles de bonne gouvernance

L'AQDER fera donc parvenir au cours du printemps des appels d'offres à cinq assureurs et selon un échéancier, nous aurons à choisir à la fin de l'été celui qui rencontrera nos objectifs.



Comité des assurances : François Aubry, Gaston Bouchard, Louise Cousineau, Hélène Robillard, Maurice Dufour, Laurent Aubin, Denis Bédard

Nos défis

Notre site Internet et sa gestion

Bien qu'il ne soit vieux que de 4 ans, notre site Internet présente déjà des limitations qu'il nous sera difficile de surpasser. Devant l'impossibilité de le maintenir, l'AQDER se dotera d'un nouveau site plus léger, plus facile d'accès dès l'automne. Notre webmestre, M. Philippe Lamy, s'active à en construire un nouveau, en parallèle. Toutes les informations y seront transférées.

Notre webmestre a déjà mis sur pied un groupe de rédacteurs locaux pour l'épauler. Cette nouvelle équipe formera l'avant-garde de l'image corporative de l'AQDER, tant au niveau national qu'à celui des pages des sections. Le conseil d'administration entend les encourager.

Mise en vigueur du nouveau Régime d'assurance vie en janvier 2021

En assurance vie, la décision de modifier le régime a déjà été prise puisque la compilation du sondage de l'automne dernier indiquait que le statut quo n'était plus une option. L'expérience pour les groupes d'âge des participants âgés est déficitaire

et la tendance s'accroît avec l'âge ; la progression de la population des participants âgés de plus de 80 ans augmentera au cours des 20 prochaines années, donc, plus de décès.

Ces constats faits par le comité des assurances nous indiquent que nous devons procéder à un changement de structure du Régime si nous voulons éviter une augmentation significative de la tarification.

Les membres qui sont inscrits à l'assurance vie de l'AQDER recevront au début de l'automne une lettre leur demandant de confirmer par écrit le montant de la protection en assurance vie.

Formation des représentants locaux en assurances

Le comité des assurances avait comme mandat de revoir la fonction des représentants locaux ainsi que le projet de formation afin de mieux répondre aux préoccupations émises par nos représentants locaux.

Depuis octobre, le comité des assurances s'est penché à deux reprises sur le rôle du représentant local et a fait valider ce dossier au conseil des présidents de février 2020.

Le support ainsi que le service-conseil que le représentant local assure auprès de ses membres est de première importance et ce contact précieux de proximité doit être valorisé.

Le comité des assurances contactera les représentants locaux pour s'enquérir des sujets ou dossiers qu'ils aimeraient voir à l'ordre du jour de cette formation et qui sont de première importance pour accompagner les membres de leur section.

Réorganisation de nos rencontres annuelles et assemblées générales

La participation à nos rencontres annuelles montre un clivage par catégories d'âges. Cette situation nous amène à évaluer le tout.

Un comité de travail a été identifié. Une brève première rencontre a eu comme sujet la pertinence de la tenue de notre rencontre annuelle 2020 en relation avec la préoccupation majeure du Covid-19. Le conseil d'administration a choisi d'annuler la rencontre annuelle et l'assemblée générale de 2020. La section Champlain nous a offert d'organiser la prochaine, celle de 2021.

Au cours de l'année qui vient, le groupe de travail formulera des hypothèses d'organisation pour les années 2022 et les suivantes. Le conseil des présidents,

soutenu par les comités de direction locaux, sera amené à se prononcer sur ce que le groupe de travail lui déposera.

Le remplacement de deux personnes importantes



Madame Louise Meunier, notre adjointe administrative depuis plusieurs années, nous a remis sa démission pour fin de retraite à compter du 30 juin prochain. Madame Meunier était le lien privilégié entre nos membres et notre organisation. Son accueil et son écoute auront rassuré plusieurs de nos membres en particulier dans le domaine des assurances. Nous tenons à la remercier et à la saluer bien haut.

Monsieur Denis Bédard, directeur général de l'organisation depuis 4 ans et demi, quittera également ses fonctions le 30 juin 2020. Monsieur Bédard avait la rare qualité de prévoir, d'appréhender les prochains gestes à poser et les prochaines décisions à prendre. Pour le président et les membres du conseil d'administration, Denis aura été un collaborateur remarquable aussi bien qu'un complice.



Le processus de sélection des personnes qui prendront la relève nous a déjà permis de retenir les services de Monsieur Jean-Louis René, actuel président de la section Mauricie, à titre de directeur général. Il entrera en fonction le 1^{er} juillet. Quant à l'adjointe administrative, nous avons porté notre choix sur Madame Caroline Patry. Elle prendra son poste à compter du 1^{er} juin.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Laurent Aubin'.

Laurent Aubin, président

2020-05-15